

COMMISSION COHESION SOCIALE

Compte-rendu de la réunion de lundi 15 avril 2019 à 17h45 Salle Lafayette - Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

Mission Ville pour tous:

- 1. Adoption de la stratégie 2020-2030 du Réseau français des Villes-Santé et du Consensus de Copenhague entre les Maires et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).
- 2. Financement d'actions santé, seniors et handicap.
- 3. Convention de partenariat avec la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) pour le développement d'actions d'informations concernant l'emploi à domicile entre particuliers.

Etaient présents, sous la présidence de : Mme SAADI

- Mme BORI Titulaire
- Mme SALLUSTI Titulaire
- Mme GROLET Titulaire

Services:

Mme ENAUX-BOHL, Chef de la Mission Ville pour tous

Etaient excusé(e)s/ absent(e)s:

- Mme MIGAUD Titulaire
- M. PITTI Titulaire
- Mme MERGEN-MOREL Titulaire
- Mme HOMMEL Suppléante
- Mme SEGHIR Suppléante
- M. WENDLING Titulaire
- M. TOULOUZE Suppléant
- M. NZIHOU Suppléant
- Mme ISLER-BEGÜIN Suppléante
- Mme COLIN-OESTERLE Suppléante
- M. GOURLOT Suppléant

Madame SAADI, Présidente de la Commission ouvre la séance à 17H55 en excusant les membres ne pouvant être présents.

Les points ont été présentés par Mme ENAUX-BOHL.

Point 1 : Adoption de la stratégie 2020-2030 du Réseau français des Villes-Santé et du Consensus de Copenhague entre les Maires et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Il est précisé que les Villes-Santé sont invitées à valider en Conseil municipal d'ici fin 2019 la stratégie 2020-2030 décidée dans le cadre du Consensus de Copenhague pour que le Réseau conserve son accréditation OMS.

La Commission émet un avis favorable Proposition de rapporteur : Mme MERGEN-MOREL

Point 2 : Financement d'actions santé, seniors et handicap.

Pas d'observation particulière.

La Commission émet un avis favorable Proposition de rapporteur : Mme MERGEN-MOREL

Point 3 : Convention de partenariat avec la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) pour le développement d'actions d'informations concernant l'emploi à domicile entre particuliers.

Pas d'observation particulière.

La Commission émet un avis favorable Proposition de rapporteur : Mme MIGAUD

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lèvre la séance à 18h25.